

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-HUITIÈME

1899

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1900

*Commission des finances.*

MM. MOYNE, MARMORAT, GUIGARD.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres correspondants : les D<sup>rs</sup> Karekine Katchadourian, de Constantinople, et Pitard, de Genève ; puis à celle d'un membre titulaire : M. Montagnac.

MM. Katchadourian, Pitard, Montagnac sont élus à l'unanimité.

## COMMUNICATIONS

**LES MÉGALITHES DE NOIRÉTABLE (LOIRE)**

PAR ERNEST CHANTRE

Conformément au désir que m'a exprimé M. le Ministre de l'instruction publique, je me suis rendu, en août dernier, à Noirétable, pour visiter les mégalithes découverts par M. le D<sup>r</sup> Bertrand.

L'étude détaillée que j'en ai faite et les considérations géologiques suivantes ne me permettent pas de voir en eux des dolmens ou des menhirs. Tout d'abord, aucune des pierres ou groupes de pierres ne présente le caractère de ces monuments, ainsi que le montrent les photographies que j'en ai pris. En second lieu, étant donné que le sol de presque toute cette partie du Forez est constitué par des roches granitiques ou granitoïdes se présentant en masses compactes ou en filons, on conçoit comment certaines pierres isolées ou groupées ont pu être prises pour des dolmens ou des menhirs par des personnes qui, tout en étant instruites ne sont pas familières avec ces sortes de monuments. Il est facile à constater, en effet, d'une part, que dans le Forez comme dans la plupart des pays granitiques, certains filons ont formé, en arrivant à la surface de la terre et en se refroidissant, des chaos considérables auxquels des phénomènes de désagrégation sont venus s'ajouter pour donner à ces ensembles des aspects ruiniformes. On remarque, d'autre

part, que certaines parties plus ou moins dures de ces mêmes rochers ont été et sont encore entamées par l'action séculaire des agents atmosphériques, de manière à produire des cavités de dimensions et de formes diverses.

Parmi les accumulations naturelles de roches rappelant le plus les dolmens, trois d'entre elles, formant un caveau de 2 à 3 mètres carrés, ont pu servir d'abri ou de sépulture. Deux de ces caveaux sont situés au-dessus du village de la Goutte; l'autre se trouve au lieu dit *Pont-du-Faux*, commune de Saint-Didier.

Plusieurs roches se dressant au-dessus du sol, à une hauteur de 1 ou 2 mètres au plus, ont été prises pour des menhirs et ont pu attirer l'attention des populations primitives et peut-être même de nos jours, mais aucune ne me paraît avoir été dressée par l'homme.

Reste la catégorie des pierres branlantes, des pierres à bassins et des pierres à légendes.

Les premières, assez nombreuses et de grandes dimensions, présentent un certain intérêt. Elles doivent leur origine à une superposition naturelle dont la désagrégation est le seul agent. Ce sont, comme l'a expliqué M. Godefroy d'Ault Dumesnil<sup>1</sup>, des noyaux dont la base s'est désagrégée, et qui sont restés en équilibre sur une autre roche dont la partie moyenne s'est également désagrégée. Les plus importantes de ces pierres branlantes de Noiretable sont : 1° Celle de la Baronnie, commune de Cervière; 2° celle de la Goutte qui est double et très intéressante. Elle repose sur un bloc qui peut être lui-même mis en mouvement grâce à une légère impulsion; 3° celle de la Gasse, commune de Saint-Didier; 4° celle de Beauvoir.

Les pierres à bassins, desquelles il est difficile de séparer les pierres à légendes, sont fort nombreuses aux environs de Noiretable. L'origine des bassins ou cuvettes creusés sur le rocher de cette région n'est plus discutable. Ces cavités sont dues ici, comme dans

<sup>1</sup> Phénomène de dénudation et de désagrégation. *Recherches sur l'origine des roches qui ont servi à élever les monuments dits celtiques*. Vannes, 1866.

le Lyonnais, les Alpes et d'autres pays, à la désagrégation atmosphérique, comme je l'ai expliqué précédemment.

Leurs formes et leurs dimensions sont des plus variables. Il y en a qui ont de 10 centimètres à 1 mètre de diamètre, avec quelques centimètres et jusqu'à 1 mètre de profondeur. Ces cuvettes sont arrondies, allongées, elliptiques, ou en échancrure sur le bord du rocher. Elles se trouvent parfois isolées, mais le plus souvent groupées. A la Baronnie, M. Bertrand en a compté plus de soixante sur les rochers près desquels se dresse la grande pierre branlante, qui porte elle-même une grande cuvette renfermant des cupules. Le bois du Guet, au nord de Cervière, le bois de l'Etang-de-la-Goutte, près Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Didier-sous-Rochefort, enfin la Rochette et le Roc-de-Perrotin ou l'Ermitage renferment un nombre considérable de cuvettes.

C'est à la catégorie des cuvettes qu'il faut rattacher certaines petites excavations plus ou moins ovales ou allongées, rappelant plus ou moins vaguement la forme de l'empreinte d'un pied humain ainsi que d'autres figures.

Suivant M. Bertrand<sup>1</sup> « les rochers qui contribuent à former les autels druidiques portent sur leurs parois des lignes gravées en creux, sans ordre de dispositif, qui rappellent assez les lignes de la paume de la main et dont le sens nous échappe. Enfin nombre de rochers sont gravés de figures assez faciles à déterminer : sabot de cheval, charrues primitives, pieds d'animaux. »

Sur un bloc isolé, près de Saint-Didier-sous-Rochefort, M. Bertrand voit l'image d'un gîte de lièvre; trois autres distants de 4 à 6 kilomètres portent l'empreinte de pieds humains nus ou chaussés de sandales dont la direction a été pour lui d'une importance considérable.

« Ce sont précisément ces empreintes combinées avec l'orientation des sanctuaires, dit M. Bertrand, qui ont permis de déter-

<sup>1</sup> Important collège de druides dans la région de Noirétable (*Assoc. française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Saint-Etienne, 1897).

miner d'une façon certaine le lieu où se réunissaient les druides, l'emplacement où ils avaient établi leur collège. »

Dans le pays qui nous occupe, M. Bertrand avait remarqué que tous les rochers qu'il considère comme autels druidiques, ainsi que les échancrures des cuvettes, étaient orientés vers le rocher de l'Ermitage. Il en conclut que ce lieu, où les premiers chrétiens élevèrent une chapelle et près duquel les moines du *xvi<sup>e</sup>* siècle bâtirent un monastère devenu un lieu de pèlerinage, avait joué un grand rôle religieux chez nos ancêtres et que cette montagne avait dû renfermer un collège druidique important. Pour M. Bertrand, cette manière de voir a été pleinement confirmée par les empreintes qu'il a découvertes. Il en compte, actuellement, onze disséminées au sud, à l'est, à l'ouest, et distantes les unes des autres de 1500 mètres à 7 kilomètres en ligne droite.

« La première, qu'une légende pieuse attribue à une intervention de la Vierge, est creusée au sommet d'une masse de rochers superposés qu'on désigne sous le nom de Rochettes (petits rochers) et qui se dressent sur le sol d'une montagne qui limite les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire. Sur la plate-forme, à laquelle on accède, en s'aidant des pieds et des genoux, par un escalier de blocs énormes et fait pour des géants, on aperçoit d'abord un bassin quadrangulaire, et à côté, l'empreinte de la partie supérieure d'un corps humain ; à l'ouest celle d'une cuvette, et au nord-ouest, enfin, masquée par un rocher, celle d'un pied chaussé de sandales. La forme n'indique ni le pied gauche ni le pied droit ; la pointe est dirigée au sud-ouest, et l'axe prolongé en arrière, à 2 kilomètres au nord-ouest traverserait le centre de la forêt de l'Ermitage.

« Si du pied de ce rocher on se dirige à l'est, après un parcours de 1 kilomètre, on arrive à une large dalle qui pave le chemin et sur laquelle est gravée l'empreinte d'un pied gauche, orientée au sud-est, le prolongement de l'axe au nord-ouest passerait à 1500 mètres à l'est de la même forêt.

« On trouve une quatrième empreinte à 5 kilomètres environ à l'est, dans la commune de Saint-Jean-la-Vêtre, sur un monticule moussieux, où a été érigée une chapelle appelée chapelle des Anges

Elle figure le pied droit, dont l'axe orienté au sud-ouest et prolongé, aboutit au rocher de Vimont, à 4 kilomètres à l'est de la montagne de l'Ermitage...

Pour trouver les autres empreintes, il faut franchir toute la région occupée par les sanctuaires, et arriver au nord-ouest, au village de Seychalles, commune de Viscomtat. Ce village est bâti près d'un plateau couvert de blocs erratiques énormes qui le rendent impropre à toute culture. Il est même probable que jamais la pioche du paysan n'en a défriché le terrain. En examinant attentivement l'état du sol, on acquiert vite la conviction que ce plateau, d'une surface de 2 hectares environ, a porté un pagus gaulois. Près de chaque rocher le sol est déprimé; ces dépressions ont toutes une forme circulaire et leurs dimensions, fort variables, s'étendent de 3 à 5 mètres. Une petite moraine qui en marque les contours et qui est le seul vestige apparent de la construction, achève de lever les doutes. Des fouilles habilement pratiquées donneraient peut-être quelques résultats intéressants.

« Sur un petit rocher, difficile à trouver au milieu de tous les blocs qui l'environnent, on aperçoit l'empreinte du pied droit dans la direction du pic de Vimont, et dont l'axe passerait à une distance de 1500 mètres de l'Ermitage, etc., etc.

A côté de ces cuvettes à destination inconnue, dont j'ai parlé précédemment, se trouve une autre série, celles qui, par leur position et leur grandeur, renferment toujours de l'eau de pluie. De ce nombre est la *Pierre du bon tableau*, où l'on amène les enfants qui ont des maux d'yeux. Cette eau est réputée très efficace.

Tels sont les résultats de l'enquête dont j'ai été chargé. Je ne veux pas terminer, toutefois, ce rapport, sans faire de grandes réserves sur l'attribution de la plupart des mégalithes découverts par M. Bertrand et leur utilisation par les populations préhistoriques. Je ne peux pas non plus suivre M. le D<sup>r</sup> Bertrand dans ses ingénieuses hypothèses qui sortent du champ habituel de mes études; mais il est certain que la situation de ces mégalithes au sein de forêts superbes, dans un cadre parfois grandiose et toujours pittoresque, a dû frapper de tous temps les populations. Il n'est donc pas étonnant que les primitifs habitants païens de Noirétable

aient pu rendre un culte aux pierres, aux eaux et aux arbres de ces forêts.

De nos jours encore, les pierres branlantes sont quelquefois consultées. Le couvent de l'Hermitage, situé près de la plus belle fontaine du pays, près aussi d'un mégalithe surmonté d'une Vierge, est toujours très fréquenté par les pèlerins, qui viennent de tous les points à la ronde aux fêtes annuelles. Ce sont des survivances des temps préhistoriques qu'il est intéressant de constater.

Quoi qu'il en soit, on doit être reconnaissant à M. le D<sup>r</sup> Bertrand d'avoir fait connaître les mégalithes dont il a constaté l'existence avec patience et avec soin, en excellent observateur qu'il est. On doit le remercier également d'avoir pensé à leur conservation en demandant au Conseil général de la Loire d'en acquérir la propriété. C'est un acte d'initiative locale et de bonne décentralisation que l'on ne saurait trop encourager, et qui mérite même les plus grands éloges.

Si cet exemple était suivi par d'autres départements, la tâche de la sous-commission des monuments mégalithiques serait singulièrement simplifiée, et l'un des buts qu'elle poursuit serait aussi bien plus vite atteint.

#### DISCUSSION

M. *Lacassagne* ne partage pas le scepticisme de M. Chantre sur l'interprétation à donner aux mégalithes de Noirétable. Ils lui paraissent, au contraire, représenter des vestiges d'un culte disparu, ou, tout au moins, être susceptibles d'être considérés comme tels.

M. *Lacassagne* ne pense pas qu'il faille adopter une opinion aussi radicale que celle de M. Chantre, et il espère que les arguments qui vont être apportés dans la discussion par M. Gagnière, qui depuis longtemps se livre à une étude approfondie de ces monuments, convaincront l'honorable rapporteur qu'ils présentent bien traces de la main de l'homme.

De plus, ils sont situés dans une région qui passe pour avoir été le berceau du druidisme, et il y a de sérieuses présomptions pour

les rattacher à ce culte mystérieux, dont la connaissance reste encore aujourd'hui un des problèmes les plus ardues et les plus intéressants que puissent poursuivre les savants et plus particulièrement les anthropologistes.

*M. Gagnière* remercie les membres présents de la Société de l'aimable accueil qui vient de lui être fait. Il espère leur faire partager son sentiment au sujet des monuments mégalithiques du haut Forez, qui présentent un puissant intérêt et qui, par les sites grandioses et impressionnants où ils s'élèvent, par les souvenirs qui s'y rattachent, rivalisent avec les plus célèbres de la Bretagne.

*M. Gagnière* ne fera pas à nouveau l'intéressante description que *M. Chantre* vient d'en donner, et dont les photographies qui viennent de passer sous les yeux des membres de la Société donnent une idée exacte. Il insistera seulement sur les nombreuses coupelles creusées dans les blocs qui constituent les mégalithes. Elles sont en très grand nombre, surtout au monument de Longe-Sagne, de dimensions très variables comme profondeur et comme diamètre. Ce dernier varie de 25 centimètres à 1 mètre,

Les coupelles les plus vastes sont situées à la partie inférieure des monuments; les plus petites, à la partie supérieure; les unes et les autres sont étagées et ont des rebords interrompus, à déversement, comme pour laisser couler un liquide dans la partie la plus basse.

Quelle interprétation donner de ces coupelles, indubitablement creusées de main d'homme sur la plupart des mégalithes de la région de Noirétable ?

*M. Gagnière* reconnaît toute la difficulté de donner une solution à cet obscur et difficile problème. L'opinion qu'il peut en avoir personnellement n'est qu'une hypothèse, qu'il a formulée dans un article publié il y a déjà deux ans, et qui, pourtant, lui semble avoir actuellement encore le même intérêt et les mêmes probabilités de vérité.

Voici ce qu'il écrivait alors : « Les coupelles des mégalithes de

Noirétable font partie intégrante des monuments religieux, et il est évident que c'est dans les religions qu'il convient de rechercher leurs attributions. Et comme il est établi que la race celtique, qui les a construits, est d'origine aryenne, c'est donc chez les Aryas que nous trouverons des documents sur les cultes que nous allons examiner très rapidement.

« Chez l'Arya de l'Inde, le feu est le principe universel : même dans l'eau il y a du feu puisque le feu élève l'eau en vapeurs et que, lorsqu'il s'en dégage en éclairs ardents, l'eau retombe....

« Chez les Iraniens ou Aryas de l'Iran, nous trouvons le même principe de dualisme. Seulement Zoroastre, en raison de la sécheresse du climat, avait donné la prééminence à l'eau, en individualisant la source Ardousour qui coule sous le trône d'Ormudz.

« Les Madzéens modifièrent plus tard cette doctrine, et la prééminence fut tantôt à Ader, le feu, tantôt à Aban, l'eau, la sève, le sang. Nous constatons donc ici la connexité des deux cultes.

« Nous arrivons maintenant aux Celtes ou Aryas d'Europe, dont l'originalité, dit H. Martin, fut d'avoir gardé jusqu'à la fin de leur indépendance, les traditions et les idées qui leur avaient été communes avec toute une humanité patriarcale et primitive.

« ... Dans la religion des druides, l'eau et le feu jouaient un grand rôle. Elle admettait comme dieu principal Belen, qui se dédouble en Belen-Soleil et Bélisama-Lune. Belen est le principe du feu, Bélisama, le principe eau. Puisque les deux principes n'en font qu'un, les deux cultes seront célébrés conjointement, dans le même sanctuaire.

« Et c'est cette donnée qui semble démontrée pour le monument de la Baronnie....

« Si on admet la connexité des deux cultes, nous sommes bien fondés à supposer que le principe eau doit être représenté sur l'autel même du feu, et qu'il le sera par les coupelles creusées dans le granit pour recueillir l'eau tombant du ciel ou celle que l'on verse dans leur cavité pendant les cérémonies. »

*M. Gagnière* ajoute encore quelques intéressants détails sur les fêtes et les cérémonies célébrées en l'honneur de l'eau et du feu, puis

termine par cette ferme conclusion « que les mégalithes de la région de Noirétable ont été des monuments religieux, et que les coupelles qui sont un des points les plus intéressants de leur étude, avaient été destinées au culte de l'eau ».

*M. Dor* se demande si l'on ne pourrait pas établir quelque comparaison entre les coupelles dont vient de parler *M. Gagnière* et les « moulins » observés dans les Alpes et dont on peut voir de si beaux spécimens au Jardin glacier de Lucerne. Il y a peut-être là un mécanisme naturel très simple à invoquer pour expliquer la formation des cavités des mégalithes sans l'intervention de l'homme.

*M. Gagnière* ne saurait se rallier à cette opinion, vue l'irrégularité des formes des cupules. Si un certain nombre sont des cuvettes régulièrement arrondies, il y en a de trilobées, d'autres allongées, etc.

*M. Chantre* a vu dans les Alpes un certain nombre des « Moulins » dont parle *M. Dor*, qui sont dus au mouvement giratoire d'un caillou dur sous l'action de l'eau qui l'amène à creuser la roche sous-jacente d'une façon régulière. Il y en a dans la grotte de la Balme.

*M. Chantre* ne croit pas qu'il faille invoquer cet exemple. Il est plus probable que les cupules ont été formées par la simple action de l'eau, de la gelée, du soleil, sur les éléments tendres de la roche granitique qui forme les mégalithes sur lesquels on discute. Avec les siècles, celle-ci a cédé aux intempéries et à l'action des forces naturelles sur certains points, et les cupules se sont trouvées formées avec les divers caractères qu'elles présentent aujourd'hui.

Sans insister sur l'absence de silex ou d'autres traces des civilisations préhistoriques dans la région des mégalithes de Noirétable, *M. Chantre* est d'avis que les quelques remarques qu'il a faites montrent suffisamment que la question des cupules est une question géologique et non une question religieuse.

Après quelques questions posées à MM. Gagnière et Chantre par M. Réveil, M. Pélagaud résume les principaux points de la discussion qui vient de s'engager au sujet du rapport de M. Chantre et remercie M. Gagnière d'avoir apporté à la Société les faits intéressants qu'il a exposés et les hypothèses ingénieuses par lesquelles il les a expliqués.

## MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE FRANCE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

PAR M. SAVOYE

Les monuments mégalithiques, assez nombreux dans le département de Saône-et-Loire au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, deviennent plus rares de jour en jour.

Les causes de destruction sont les mêmes partout : désintéressement des autorités locales pour ces restes antiques, ignorance et cupidité des gens de la campagne qui les utilisent comme matériaux de construction ou en débarrassent leurs champs pour se procurer quelques mètres carrés de plus à cultiver.

D'une exploration consciencieuse à laquelle nous nous sommes livré, il ressort qu'il n'existe plus aucun dolmen actuellement connu dans le département de Saône-et-Loire, et que les mégalithes authentiques se réduisent à quelques menhirs et pierres branlantes.

### I. Menhirs.

Si l'on écarte toutes les pierres douteuses, telles que certains monolithes à légendes et des pointes de rochers à conformation bizarre, il n'existe actuellement dans Saône-et-Loire que trois menhirs qui méritent ce nom. Deux sont debout : ce sont ceux de Boyer et de la Chapelle-sous-Brancion, le troisième, renversé, est à Couches-les-Mines.